

Compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 28 Octobre 2021
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIS D'HIERSAC

L'an 2021, le 28 octobre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Wilfried FOURNIER, Maire.

Date de la convocation : 26/10/2021 Nb de conseillers en exercice : 15 Votants : 13

Membres présents : Mmes Sylvie GUINFOLLEAU, Nathalie LAFON, Stéphanie ROTURIER, Nathalie SICART, Mrs Christian COURJAUD, Wilfried FOURNIER, Yanick MENARD, Mathieu MOREAU, , Rodolphe PREVOST, Emmanuel RIPPE, Fabien TRUTEAU

Membres absents excusés : M. Jean-Claude GUILLOT procuration à M. COURJAUD, M. Bruno JACOB procuration M. Rodolphe PREVOST

Membres absents : Aurélien GUILLOT, Stéphane PAULIAC

Secrétaire de séance : Rodolphe PREVOST

Séance ouverte à 20h30

Délibérations

• **1- Signature de la convention CRTE**

M. Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention CRTE avec la Communauté de Communes du Rouillacais.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte et autorise M. Le Maire à signer la convention CRTE avec la Communauté de Communes du Rouillacais.

• **2- Révision des Baux Ruraux**

M. le Maire demande la révision des baux ruraux pour M. Vincent Guérineau, M. Alexandre Vigreux et Mme Marie-Thérèse Roy.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte à la majorité la révision des baux ruraux pour M. Vincent Guérineau, M. Alexandre Vigreux et Mme Marie-Thérèse Roy.

• **3- Demande de subvention de la MRF de Triac-Lautrait**

M. Le Maire explique que la MFR de Triac-Lautrait a demandé une subvention car ils ont accueilli une élève de la commune de Saint Genis d'Hiersac.

Mr Le Maire demande de délibérer contre l'obtention de cette subvention au motif que cette structure dispose de source de financement et qu'il n'y a pas lieu de participer aux frais de scolarité.

Le conseil municipal refuse, à 2 abstentions et 11 voix Contre, l'attribution de la subvention à la MFR de Triac-Lautrait.

La séance est levée à 21h50